

MANDATAIRE AGEFOS PME AUVERGNE

BILAN MANDATAIRE

ACTIF	2013		2012	
	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants	Montants nets
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles	48 747,85	48 392,36	355,49	604,95
.Logiciels	48 747,85	48 392,36	355,49	604,95
.Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
.Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	259 728,61	222 468,32	37 260,29	42 322,90
.Terrains	-	-	-	-
.Constructions & aménagements	-	-	-	-
.Installations et agencements	104 586,56	77 127,02	27 459,54	30 551,78
.Matériel de transport	-	-	-	-
.Matériel et mobilier de bureau	64 477,56	57 870,62	6 606,94	8 636,90
.Matériel informatique	90 664,49	87 470,68	3 193,81	3 134,22
.Immobilisations en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières	3 306,10	-	3 306,10	3 306,10
.Titres immobilisés	-	-	-	-
.Dépôts et cautionnements	3 306,10	-	3 306,10	3 306,10
.Autres prêts et créances	-	-	-	-
.Prêts à une instance interne	-	-	-	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	311 782,56	270 860,68	40 921,88	46 233,95
ACTIF CIRCULANT				
CREANCES				
Fiscales et sociales	66 703,00	-	66 703,00	48 355,26
.Personnel (Débiteur)	-	-	-	1 256,77
.Organismes sociaux (Débiteur)	-	-	-	1 596,71
.Etat TVA (Débiteur)	66 703,00	-	66 703,00	45 501,78
Diverses	1 205 341,28	-	1 205 341,28	1 666 629,10
.Fournisseurs Fonctionnement (Débiteur)	-	-	-	-
.Siege National - Immeuble (Débiteur)	128 896,80	-	128 896,80	135 216,27
.Siege National (Débiteur)	-	-	-	99 449,97
.Agefos PME régionales (Débiteur)	-	-	-	-
.Subventions à recevoir	886 524,94	-	886 524,94	959 980,86
.Autres débiteur divers	-	-	-	-
.Débiteur Mandants / Mandataire	189 919,54	-	189 919,54	471 982,00
Valeurs mobilières de placement	360 000,00	-	360 000,00	179 556,63
.Bons de caisse	-	-	-	-
.Certificats de dépôt & billets de trésorerie	360 000,00	-	360 000,00	-
.Autres	-	-	-	179 556,63
Disponibilités	96 223,28	-	96 223,28	42,25
.Banques et chèques postaux (Débiteur)	96 191,03	-	96 191,03	-
.Caisse	32,25	-	32,25	42,25
.Chèques à encaisser	-	-	-	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 728 267,56	-	1 728 267,56	1 894 583,24
COMPTE DE REGULARISATION				
.Charges constatées d'avance	42 938,13	-	42 938,13	17 100,59
TOTAUX	2 082 988,25	270 860,68	1 812 127,57	1 957 917,78

ENGAGEMENTS RECUS :

-	-
---	---

MANDATAIRE AGEFOS PME AUVERGNE

BILAN MANDATAIRE

PASSIF	2013	2012
<u>FONDS PROPRES</u>		
.Réserve (Réserve Propre)	358 890,84	358 890,84
.Résultats sous contrôle du tiers financeur (Fonctionnement)	403 534,00	403 534,00
.Résultats sous contrôle du tiers financeur (Formation)	83 933,86	83 933,86
.Résultat	272 176,01	113 000,00
.Report à nouveau	-	-
SITUATION NETTE	1 118 534,71	959 358,70
.Subventions d'investissement	-	-
.Provisions pour risques et charges	-	-
.Fonds dédiés sur subventions attribuées (Fonctionnement)	-	-
TOTAL PROVISIONS	-	-
<u>DETTES</u>		
Emprunts		153 206,56
.Emprunts et dettes financières diverses	-	-
.Emprunts et dettes financières réseau	-	-
.Banques et chèques postaux (Créditeur)	-	153 206,56
Dettes fiscales et sociales	261 535,72	356 788,57
.Personnel (Créditeur)	107 600,72	85 553,04
.Organismes sociaux (Créditeur)	109 952,57	155 113,66
.Etat TVA (Créditeur)	43 982,43	116 121,87
Dettes diverses	432 057,14	488 563,95
.Fournisseurs Fonctionnement (Créditeur)	55 195,39	124 869,28
.Siege National - Immeuble (Créditeur)	-	-
.Siege National (Créditeur)	161 538,32	185 623,47
.Agefos PME régionales (Créditeur)	2 096,71	814,65
.Trop perçu subventions	-	-
.Autres crédeur divers	110 486,01	143 744,40
.Créditeur Mandants / Mandataire	102 740,71	33 512,15
TOTAL DETTES	693 592,86	998 559,08
<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>		
.Produits constatés d'avance	-	-
TOTAUX	1 812 127,57	1 957 917,78

MANDATAIRE AGEFOS PME AUVERGNE

COMPTE DE RESULTAT du 01.01.2013 au 31.12.2013

LIBELLES	2013	2012
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Prestations de services	1 775 651,44	1 853 192,69
.Rémunération du mandataire	1 766 292,00	1 835 902,42
.Autres prestations de services	9 359,44	17 290,27
.Prestations de services	-	-
Subventions	679 129,38	573 844,72
.Aides de l'Etat (Fonctionnement)	- 55 831,08	126 008,49
.Aides des régions et autres collectivités locales (Fonctionnement)	-	-
.Fonds Européens (Fonctionnement)	450 120,70	349 435,41
.Subventions fonctionnement (Aides accordées par le Siège National)	284 839,76	98 400,82
.Autres subventions (Fonctionnement)	-	-
.Transferts reçus	-	-
.Transferts reçus FPP appel a projet - plan	-	-
Reprises sur dépréciations	-	-
.Reprise sur provisions risque charges	-	-
Transferts de charges	82 359,74	17 826,36
.Transfert de charges à des tiers (Fonctionnement)	82 359,74	17 826,36
Report des ressources non utilisées sur ex antérieurs (7894)	-	-
.Report de ressources non utilisées	-	-
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	2 537 140,56	2 444 863,77
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
.Achats de fournitures diverses	28 033,11	28 811,58
.Refacturation inter agios	8 397,25	18 378,45
.Rémunération des mandataires au SN	-	-
.Subventions fonctionnement accordées par SN	-	-
.Services extérieurs	671 351,49	694 229,67
.Impôts et taxes	29 109,59	38 474,22
.Charges de personnel	1 353 817,85	1 351 114,65
.Charges relatives au fonctionnement des Instances Paritaires	168 135,71	167 102,95
.Dotations aux amortissements	7 468,29	9 392,66
.Dotation aux provisions risques et charges	-	-
.Dotations aux dép. actif circulant	-	-
.Engagements a réaliser s/subventions. attribuées	-	-
.Autres charges de gestion courantes	-	-
.Etudes et recherches	-	-
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	2 266 313,29	2 307 504,18
RESULTAT D'ACTIVITE	270 827,27	137 359,59

MANDATAIRE AGEFOS PME AUVERGNE

COMPTE DE RESULTAT du 01.01.2013 au 31.12.2013

LIBELLES	2013	2012
PRODUITS FINANCIERS		
.Produits financiers	296,33	510,40
.Reprise sur provisions (Eléments financiers)	-	-
.Transfert de charges à des tiers (Eléments financiers)	-	-
PRODUITS FINANCIERS	296,33	510,40
CHARGES FINANCIERES		
.Charges financières	189,42	64,37
.Dotations aux provisions (Eléments financiers)	-	-
CHARGES FINANCIERES	189,42	64,37
RESULTAT FINANCIER	106,91	446,03
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
.Produits exceptionnels	1 241,83	278,92
.Subvention d'équilibre reçue	-	-
.Reprise sur provision dépréciation (Exceptionnel)	-	-
.Transfert de charges à des tiers (Exceptionnel)	-	-
.Reprise sur provision dépréciation	-	-
.Reprise provision risque et charges (Exceptionnel)	-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 241,83	278,92
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
.Charges exceptionnelles	-	25 084,54
.Subvention exceptionnelle accordée à la Formation	-	-
.Dotations aux amortissements (Exceptionnel)	-	-
.Dotation provisions risques et charges (Exceptionnel)	-	-
.Dotations aux dépréciations (Exceptionnel)	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	25 084,54
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 241,83	24 805,62
.Impôts sur les produits financiers	-	-
RESULTAT COMPTABLE	272 176,01	113 000,00



AGEFOS PME AUVERGNE
52, 54 Bd Berthelot

63000 - CLERMONT-FERRAND

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2013**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- Justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels sont arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note I-4 de l'annexe concernant :

- la rémunération du mandataire,
- les subventions FSE pour les dossiers 2013.

2 - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général de 1999 et suivent les règles comptables spécifiques pour les opérations faites pour le compte de tiers en qualité de mandataire.

- Ainsi qu'il est indiqué dans le 2^{ème} paragraphe de l'annexe comptable, les comptes de tiers ont été retraités afin de reconstituer la situation nette « économique » des comptes du mandant en région.

- L'affectation du résultat excédentaire du mandataire s'est effectuée conformément à l'avis n° 2002-08 du CNC DU 22/10/2003 et aux procédures internes de l'AGEFOS (modifiées au 31/12/2009).

- Les soldes des opérations du mandant n'apparaissent plus dans le bilan du mandataire, mais l'information sur ce solde est donnée dans le 2^{ème} paragraphe en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations qui vous sont données et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Clermont-Ferrand, le 9 mai 2014

Le Commissaire aux Comptes
VISAS 4 COMMISSARIAT



Evelyne SERIN CABEAU
Commissaire aux Comptes
Associée